

Devenez Officier de la marine marchande !

Ouverture en Corse d'un centre de concours de l'Ecole nationale supérieure maritime (ENSM)

Communiqué de presse

A Ajaccio, le 2 mars 2020

Pour la première fois de son histoire, l'ENSM ouvre un centre de concours en Corse

Les lycéennes et lycéens résidant en Corse auront désormais la possibilité de présenter le concours de navigant ingénieur à Ajaccio. Précisément, **la session aura lieu les 11 et 12 mai** à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE), **Boulevard Albert 1^{er}**.

Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant et jusqu'au 6 avril à 12H sur www.supmaritime.fr

Navigant ingénieur : un diplôme Bac+5, qui ouvre sur des perspectives de carrières attractives et diversifiées

Le cursus de l'ENSM est fondé sur une formation scientifique et technique constituée de cours théoriques, de mises en situations professionnelles sur installations réelles et simulées et de stages embarqués.

En cinq ans et demi après le baccalauréat, il forme des **officiers polyvalents** (pont et machine) de la marine marchande auxquels il délivre le **diplôme d'études supérieures de la marine marchande et le titre d'ingénieur** reconnu par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI).

Il prépare également aux carrières de **l'ingénierie maritime**.

Une initiative née d'un partenariat entre l'ENSM et CORSICA linea, et avec le soutien de l'académie de Corse

L'ouverture d'une session en Corse constitue la principale mesure du partenariat signé entre l'ENSM et CORSICA linea.

D'une part, elle accompagne la volonté de l'**ENSM** et de sa **Directrice générale Caroline GREGOIRE**, de renforcer l'attractivité de l'Ecole auprès des jeunes, dans un **contexte de fort recrutement d'officiers**.

D'autre part, elle traduit l'ambition de CORSICA linea d'œuvrer au **développement de la filière maritime insulaire, source d'emplois à haute valeur ajoutée**, notamment pour la jeunesse.

Enfin, **cette initiative bénéficie du soutien de l'académie de Corse qui participe à l'organisation de cette première session du concours**. Elle s'inscrit dans le cadre de la convention, signée en mai 2019 par CORSICA linea et le rectorat, pour faire découvrir les métiers maritimes à la jeunesse insulaire, favoriser la réussite de leur orientation et leur insertion professionnelle.

Pierre-Antoine VILLANOVA, Directeur général de CORSICA linea : « La tenue du concours de navigant ingénieur en Corse vise à faciliter l'accès des jeunes insulaires à une opportunité de formation, hautement qualifiée. L'action collective de l'ENSM, de notre compagnie et de l'académie de Corse prouve qu'il est toujours possible d'enrichir les opportunités de formations en Corse et de conduire une action sociétale forte, faisant sens pour la jeunesse et son avenir ».

Contact presse :

Pasquine ALBERTINI

palbertini@corsicalinea.com / 06.46.36.31.92